

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de l'Agglomération de Chaumont**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CIAS DE L'AGGLOMERATION DE CHAUMONT**

**N°2025/56**

**Conseil d'Administration du 26 novembre 2025**

**Objet : Tarification des loyers et services pour les nouveaux résidents- MARPA Les Lilas- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026**

Le mercredi vingt-six novembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'administration, régulièrement convoqués le dix-neuf novembre deux mille vingt-cinq, se sont réunis, au CIAS, sous la présidence de Monsieur Patrice VOIRIN, Vice-Président.

Madame prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Administration : 33

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 32

**PRESENTS : 18**

Patrice VOIRIN, Max BOUCHOT, Maryse CAMUS, Marie-Hélène CHATEL, Joël CLEMENT, Lise COURTOIS, Michel COURAGEOT, Audrey DUHOUX, Marc DUVAL, Anne-Marie GORSE, Magali GUENY, Marie-Noëlle HUBERT, Didier JOLLY, Stéphane MARTINELLI, Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Michel PROST, Philippe RUTARD, Marie-Christine SIMONNET

**EXCUSES : 14**

Khalid BOUSABATA, Annick CATTANI, Didier COGNON, Evelyne CORREANI, Eric COURAGEOT, René DALBORGO, Patricia ELMAJDOUBI, Michèle LEMAIRE, Nicolas MERLE, Marie-Christine MURGIDA, Sophie NOËL, Luc NOIROT, Cyril PIERSON, Guy URSCHÉL

**PROCURATIONS : 1**

Michèle LEMAIRE à Marc DUVAL

**Rapporteur : Patrice VOIRIN**

Monsieur Stéphane MARTINELLI laisse la présidence du présent conseil à Monsieur Patrice VOIRIN.

Les tarifs pour les anciens résidents feront l'objet d'une délibération début 2026 dès que l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère des Solidarités et de la Santé, « relatif aux prix des prestations d'hébergement de certains établissements accueillant des personnes âgées » qui fixe le taux maximal d'augmentation, sera publié.

Pour rappel, il était de 3% en 2025.

Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025

Publié le



ID : 052-200028769-20251126-2025\_56-DE

Pour les nouveaux résidents, les tarifs ont été augmentés de + 3% en 2025, + 3% en 2024.

La proposition de ne pas augmenter les tarifs en 2026 a été approuvée à l'unanimité par le Conseil de la Vie Sociale réuni le 24 novembre 2025.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les loyers et les services, au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Concernant le logement de fonction,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'augmenter de 1%.

MARPA LES LILAS	Tarifs 2025	Reconduction des tarifs pour année 2026
<b>Appartement de 39 m<sup>2</sup> pour 1 personne</b>		
Loyer	606,00	606,00
Charges mutualisées	680,00	680,00
Téléassistance présence verte	29,00	29,00
Total mensuel	1 315,00	1 315,00
Pension complète	338,00	338,00
Total en pension complète	1 653,00	1 653,00
<b>Appartement de 39 m<sup>2</sup> pour 2 personnes</b>		
Loyer	606,00	606,00
Charges mutualisées	894,00	894,00
Téléassistance présence verte	58,00	58,00
Total mensuel	1 558,00	1 558,00
Pension complète	680,00	680,00
Total en pension complète	2 238,00	2 238,00
<b>Appartement de 46 m<sup>2</sup> pour 1 personne</b>		
Loyer	702,00	702,00
Charges mutualisées	679,00	679,00
Téléassistance présence verte	29,00	29,00
Total mensuel	1 410,00	1 410,00
Pension complète	338,00	338,00
Total en pension complète	1 748,00	1 748,00
<b>Appartement de 46 m<sup>2</sup> pour 2 personnes</b>		
Loyer	702,00	702,00
Charges mutualisées	894,00	894,00
Téléassistance présence verte	58,00	58,00
Total mensuel	1 654,00	1 654,00
Pension complète	673,00	673,00
Total en pension complète	2 327,00	2 327,00
<b>Accueil temporaire</b>		
Jusqu'à 7 jours	66,00	66,00
Jusqu'à 14 jours	64,00	64,00
Jusqu'à 30 jours	62,00	62,00
Plus de 30 jours	60,00	60,00
<b>Service résident (arrondi à la dizaine d'€ supérieure)</b>		
Petit déjeuner	1,35	1,35
Déjeuner	6,86	6,86
Diner	3,27	3,27
Déjeuner exceptionnel (fêtes)		15,00
Diner exceptionnel (Fêtes)		10,00
Lingerie	10,37	10,37

Double de clé appartement	17.21	17.21
Double de clé boîte aux lettres	9.16	9.16
Formule diner léger (potage + fromage + dessert)	2,26	2,26
Forfait ménage pour état des lieux de sortie	56.27	56.27
Interventions techniques pour convenances personnelles à l'heure (changement piles ou ampoules, pose de tringles à rideaux, etc)	22,72	22,72
<b>Service visiteur</b>		
Petit déjeuner	5,19	5,19
Déjeuner	12,69	12,69
Diner	8,60	8,60
Repas exceptionnel	22,70	22,70
Lingerie	10,37	10,37
<b>Boîtier présence verte</b>		
Perte ou dégradation boîtier	150.00	150.00

N.B : la téléassistance est à prix constant, soit 29 € pour 1 personne et 58 € pour 2 personnes.

<b>Logement de fonction</b>		
	Tarifs 2025	Augmentation de 1% en 2026
Loyer	514.16	519.30

Pour extrait conforme,  
Le Vice-Président délégué,

Patrice VOIRIN  
*certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.*